Sports for Kids Timmins
C.P. 732, Timmins ON P4N 7G2
Téléphone: 705-268-1112
Télécopieur: 705-268-3113
Courriel: sportsforkidstimmins@gmail.com
Site web: www.sportsforkidstimmins.com

Emplacement :
Aréna Sportsplex
396, boul.Thériault
Heures de bureau : mardi et jeudi
9 h 30 à 13 h 30



Pour utilisation interne seulement :
Question financière :
Numéro du demandeur : _____
Date d'approbation**:** _____
Bon : _____
Bon: _____
Revenu annuel familial **$**_____
Les services sociaux _____
Signature du répondant :

Directives Sports for Kids Timmins

1. Les subventions ont pour but de venir en aide aux enfants afin qu'ils surmontent les difficultés sociales et économiques qui les empêchent de participer à des activités physiques.
2. Une seule subvention est accordée par année (10 novembre au 7 septembre) et on doit faire sa demande au moins 14 jours avant l'inscription de l'activité.
3. Les demandes qui ne respectent pas ces consignes ne seront pas acceptées.
4. On doit faire demande pour toutes activités de chaque enfant seulement une fois pour toute l'année. Aucuns changements aux bons seront accordés après qu'ils sont complétés; les fichiers ne sont pas rouverts.
5. Un montant maximum de 500$ sera accordé par enfant afin qu'il puisse participer à un sport par saison jusqu'à une limite de trois (3 bons ou 500$ - celui qui est atteint en premier). Les fonds de Sports for Kids Timmins ne peuvent pas être utilisés pour des frais de l'organisation, des taxes, des cuillettes de fonds ou pour l'assurance.
6. **Le montant maximum familial accordé est 2000.00$**.
7. Si vous payez l'inscription avant de faire votre demande, les fonds ne seront pas accordés.
8. Tout équipement subventionné sera acheté chez O'Reilly Sports ou Albert's (pour la ringuette) et l'option la moins dispendieuse sera retenue.
9. Une demande sera remplie par le parent ou le gardien légal pour chaque enfant, un accord par famille et les informations financières demandées, si non, la subvention sera refusée.
10. Le revenu familial doit être dévoilé et ne peut pas dépasser les seuils énoncés dans le tableau suivant. Le revenu total de tous les adultes dans le foyer et la garde partagée doit être déclarée.
11. **Aucune application sera acceptée une fois que la période d'inscription a commencé.**

Sports for Kids Timmins
Demande 2026

SPORTS FOR KIDS TIMMINS



Rester actif, en bonne santé et heureux!

SVP, lire les directives au verso avant de remplir le formulaire de demande.

Le formulaire doit envoyé par courriel avec la documentation financière exigée 2 semaines avant l'inscription à l'activité, si non la demande sera refusée.

Les demandes sont acceptées à partir du 10 novembre au 7 septembre de l'année prochaine.

Une demande doit être complétée pour chaque enfant et ne peut pas dépasser 500.00$.

Chaque famille doit signer un accord parental ou la demande sera refusée.

Seuils d'éligibilité des familles: Revenu familial net après impôts			
1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
49 000$	53 000$	56 000$	60 000$

À être inclus pour chaque adulte au foyer

1. **Avis de cotisation (Impôt pour 2025 then 2026)**
2. **Preuve récente du revenu: Talon de paie, preuve d'assistance sociale ou une preuve d'étudiant inscrit pour tous les adultes pour le mois avant la demande.**

A noter:

- ✓ La demande est pour 3 bons jusqu'à un maximum de 500$ (celui atteint premièrement)
- ✓ Une demande doit être faite pour tous les sports en même temps.
- ✓ Si un enfant cesse de participer à une activité, Sports for Kids Timmins doit être avisé immédiatement afin d'obtenir un remboursement.
- ✓ Bons ne peuvent pas être utilisés pour des leçons privées ou semi-privées, les voyages, les frais d'assurance, les frais d'organisation ou des costumes.
- ✓ Les parents doivent être disponibles pour un appel de suivi ou la demande ne sera pas approuvée.
- ✓ Les bons seront envoyés par courriel.
- ✓ Gardez-nous au courant de vos coordonnées. Laissez-nous le savoir s'il y a des changements.
- ✓ Des changements aux bons (ex. sport, montant) ne seront pas acceptés après que la demande a été approuvée.
- ✓ On doit faire sa demande par courriel.

INFORMATION SUR L'ENFANT

Une demande individuelle doit être faite pour chaque enfant

Nom		
Date de naissance		
Âge		
	Garçon	Fille
Adresse		
Code postal		
Téléphone *Local*		
Cellulaire / Soir		

Enfant a fait une demande auparavant?

□Oui ☐Non

INFORMATION SUR LE PARENT OU GARDIEN LÉGAL

Nom	
Relation avec l'enfant	
Courriel	
Date de demande	

Les parents/gardiens doivent maintenir à jour cette information puisque des suivis sont nécessaires et une impossibilité de vous rejoindre pourrait nuire à l'obtention de future subvention

Nombre d'adultes à la maison ou qui soutiennent financièrement l'enfant _____

Nombre d'enfants à la maison : _____

Recevez-vous une pension alimentaire?

Non: _____ Oui: _____
Montant: $_____par mois

Est-ce que l'enfant est en garde partagée?
Non: _____ Oui: _____

Signature du PARENT/GARDIEN:

DEMANDE POUR TOUT PROGRAMME POUR L'ANNÉE ENTIÈRE

1	**Organisation/Sport**	**Coûts**
2	**Organisation/ Sport**	**Coûts**
3	**Organisation/ Sport**	**Coûts**
1	**Équipement demandé : seulement l'équipement inscrit sur le bon sera autorisé.**	
	Genre	**Coûts**

Bons doivent être utilisés avant la date d'expiration.

Les bâtons de hockey et les protecteurs buccaux ne sont pas subventionnés.

Seul l'équipement de O'Reilly Sports ou Albert's (pour ringuette) est subventionné.

Pour utilisation interne seulement.

DEMANDE DE SUBVENTION

Un enfant peut seulement recevoir une subvention pour l'équipement ou l'inscription à une activité reconnue avec des instructeurs certifiés.

Coûts d'inscription : _____

Équipement demandé : _____

Genre d'équipement : _____

Montant total demandé :_____